

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation	<i>The Peregrine Fund</i>
Intitulé du projet	Renforcement de la gestion communautaire de l'AP complexe Tsimembo Manambolomaty face aux impacts de la pandémie COVID-19
Numéro de subvention	003/21/BIO0
Date du rapport	19/09/2022

Hotspot CEPF :

Madagascar and Indian Ocean Islands

Orientation stratégique :

Direction stratégique 1 « donner aux communautés locales les moyens de protéger et gérer la biodiversité dans les Zones Clefs pour la diversité prioritaire », PI 1.1 et PI 1.2

Montant de la subvention : 149 979 534 Ar (USD 39 800)

Dates du projet : juin 2021 au juin 2022

PARTIE I : Présentation générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

- 05 groupements d'apiculteurs : mise en œuvre de toutes les activités communautaires liées à l'apiculture
 - CFL : assure la surveillance et patrouille, les reforestations, la sensibilisation...
 - Autorités locales : qui assurent l'appui pendant les séances de sensibilisations et animations (célébration des journées relatives à la protection de l'environnement), ainsi que dans la gestion des conflits.
 - DREDD : c'est le service gouvernemental régional, tutelle de ce qu'est la gestion et conservation de la biodiversité et des aires protégées. Il assure donc les rôles régaliens et contribue aux activités de sensibilisation et de gestion de conflits.

- DRRHP : qui assurent l'information et la sensibilisation des riverains sur les différentes lois en vigueur, les procédures administratives et le contrôle sur les activités de pêche et l'environnement.

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

Outils de communication : 400 posters A3 avec des messages-illustrations contre la maladie de Covid-19 sont conçus et vulgarisés dans 21 villages et hameaux. Ces posters ont été affichés dans des endroits très fréquentés par les villageois comme épiceries, marchés, hôtels, bureau des Communes et Fokontany ainsi que des écoles. La vulgarisation de ces posters dans les 21 villages cibles est une collaboration entre les techniciens de TPF, les Chefs Fokontany, les membres de Cobas et les Ecoles.

Un total de 45 bidons d'eau de 45 litres avec robinet et 50 cartons de savons (18 pièces/carton) ont été distribués au niveau des bureaux des Communes et Fokontany, des écoles et hôtels locaux pour inciter les communautés riveraines à s'habituer au lavage de mains. Les écoles, les bureaux de Communes et Fokontany ainsi que les hôtels locaux disposent d'équipements de protection contre l'épidémie de Covid-19 comme les bidons lave-main. L'adoption des mesures d'hygiène barrières par les communautés locales dont le lavage de mains notamment avant le repas est constatée dans le quotidien.

Face à la propagation de la pandémie de Covid-19 qui sévit dans le pays, 42 séances d'information et de sensibilisation locales ont été menées dans les campements de pêcheurs, les écoles et les villages riverains de l'AP Complexe Tsimembo Manambolomaty. Les séances ont pu rassembler environ 1782 personnes.

Dans le cadre d'amélioration de vie de paysans en introduisant des activités génératrices de revenus, l'apiculture est une activité primordiale pour l'intégration de tous les acteurs à la conservation et gestion des ressources naturelles favorisant la lutte contre le changement climatique. 117 ménages repartis aux cinq groupements paysans sont organisés dans le cadre de ce projet. Deux formations en apiculture ont été menées par les formateurs de FITAME (Firaisantsoan'ny Tantsaha Menabe). A part ces formations théoriques et pratiques, les techniciens de TPF font de suivis et accompagnement réguliers des paysans au sein de chaque groupement. L'apiculture améliorée est une source de revenus alternative pour les paysans apiculteurs riverains. Vu la situation des activités apicoles améliorées dans la zone, étant en voie de développement, la vulgarisation de la pratique de l'apiculture moderne est encore sollicitée jusqu'au moment où les apiculteurs du site maîtrisent les différentes techniques adéquates.

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Bonne viabilité des espèces d'oiseaux cibles de conservation du site par la	13 séances de sensibilisations villageoises avec de posters ont été organisées au niveau des villages

diminution du niveau de menace sur leur habitat naturel	cibles : Antanandava, Befaroratra, Marofototra, Ambondro, Ambereny, Soanierana, Besara, Ankilahila, Antombodriha, Masama, Andranolava, Ankilifolo et Ampangamena.
Diminution des pressions majeures sur les ressources naturelles	<p>Pour la sensibilisation au niveau scolaire, pendant le quatrième trimestre du projet, 2000 brochures A5 autocollant sont collés sur les cahiers distribués aux 1242 élèves des 9 écoles communautaires du site. Ces élèves sont informés sur les conséquences négatives des feux sur la forêt et les animaux sauvages dont les lémuriens et les oiseaux. De plus 9 posters en bâche pour la sensibilisation contre les feux ont été affichés dans les 9 écoles de Masama, Befaroratra, Antsakoramby, Ankirangato, Besara, Bejea, Mahatsinjo, Bezohy et Belambo</p> <p>Pour 4 trimestres : un total de 223 séances de patrouilles par l'appui de ce projet et 268 séances par l'appui des autres bailleurs.</p>
Sécurité alimentaire améliorée grâce à la diversification de revenus	<p>Les paysans apicultures du site ont été formés sur la production de cire brute du 22 au 29 mai 2022 par les formateurs de FITAME (Firaisantsoan'ny Tantsaha Menabe). Une séance de formation par groupement apiculteur a été menée dans cinq sites d'intervention : Masoarivo, Ambereny, Ambondro, Soatana-Bejea et Bezohy.</p> <p>Un total de 976 litres (soit 1366 kg) a été collecté jusqu'à la fin du mois de juin dernier dont 286 litres issus des anciennes ruches et 690 litres issus de 65 sur les 300 ruches octroyées par ce projet. Certains des apiculteurs ont prévu le mois de septembre pour la première collecte de miel</p>

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Population motivée dans les activités de production de jeunes plants pour l'agroforesterie et la restauration	La mise en place des pépinières villageois et familiales met à la disposition de ces riverains les jeunes plants pour la reforestation. Pour cela, au niveau de chaque village, deux personnes s'occupent de ces pépinières jusqu'à ce que ces dernières soient transportées au niveau de terrain de reboisement pour la mise en terre.

	5 pépinières villageoises ont été mises en place dans 5 villages (Antseranandaka, Ambalakaza, Ambereny, Masoarivo et Bejea) ; les Fokontany cibles (Ambalakaza, Ambalamanga, Ambereny, Antsalaza, Bejea, Masama, Antseranandaka, Masoarivo et Soatana) ont été informées et sensibilisées pour organiser en petites pépinières familiales.
15 000 pieds dans 02 villages / Une base de données sur la production du projet agroforesterie et ses impacts sur la sécurité alimentaire.	15014 pieds d'arbres forestiers ont été mises en terre dans le site de reboisement Ambondro ; 5867 pieds d'arbres fruitiers ont été plantés dans 4 villages Masoarivo, Mahatsinjo, Soatana et Bejea ; une base de données sur le suivi du projet agroforesterie a été établie.

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante		Livrable		
#	Description	Subdivision	Description	Résultats pour le livrable

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

Collaboration avec les services techniques (Forêt, Pêche et Agriculture). Les personnels de ces services ont assuré la formation des associations ainsi que les riverains de cette AP afin d'améliorer la gestion et l'utilisation des ressources naturelles. Ceux de la forêt et de la pêche

effectuent des descentes de contrôles pour appuyer les associations sur l'application des lois en vigueur.

Avec le dynamisme de membres de bureaux de chaque association, ils ont assuré l'implication des membres ainsi que les riverains dans la mise en œuvre des activités nécessitant une participation de ces gens comme reforestation, célébration des journées relatives à la protection de l'environnement ...

Patrouille communautaire périodique : les 46 membres de CFL ont effectué des séances de contrôle mensuelle au niveau de la forêt de Tsimembo ainsi qu'au niveau des lacs pour chercher des éventuelles infractions. Ils enregistrent tout le genre d'infraction rencontré et sa localisation. Ils les rapportent ensuite au niveau de chef Fokontany, association ainsi qu'au niveau du chef cantonnement pour prise de décision finale.

Outil de communication : des bidons avec robinet, des affiches et autocollants ont été vulgarisés au niveau des sites d'intervention, écoles communautaires, fokontany et commune. Ils sont munis de message sur la sensibilisation contre le COVID 19 et la protection de l'AP.

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire (en USD)

b. Type de financement

Veillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques

**Classez le type de financement comme :*

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)*
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)*
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)*

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

Indicateur	Description narrative

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veuillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
Aire Protégée Complexe Tsimembo Manambolomaty	62 745	EP
Site Ramsar Complexe des lacs de Manambolomaty	(7 491)	(EP)

* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500

hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**

* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention
Tsimembo Manambolomaty	62 745	-18.976399	44.446233	Gestion de la pêche communautaire au niveau des lacs Andranobe et Ankerika ; Gestion communautaire de droits d'usage de la communauté locale aux produits forestiers ligneux ; Appui aux activités génératrices de revenus : apiculture

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéfices susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple

dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*
117	

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)						Type de bénéfice (marquer avec un x)								Nombre de bénéficiaires			
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires
La population locale de l'AP Tsimembo Manambolomaty	x		x					x		x							117	ménages

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

1																			
2																			
...																			

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement (MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1				
2				
3				

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1	Plan local sur l'initiative du système de Revolving Fund	Pérenniser les actions de conservation (patrouilles et restauration) de l'AP Tsimembo Manambolomaty	Fin juin 2022	Le document plan local sur l'initiative du système de revolving fund à partir de la contribution des associations locales et des ménages bénéficiaires du sous-projet apiculture est établi. Ce plan a pour but de mettre en place l'initiative du système de revolving fund permettant la structure de gestion de l'AP de considérer à économiser une partie des revenus pour la continuité des actions même après le projet. Le fonctionnement de ce fonds revolving est basé sur les recettes issues des droits de pêche (soit 8000 Ariary par pêcheur) et de la vente de miel (soit 5% des bénéfices obtenus par paysan apiculteur); ces recettes sont versées	Madagascar

				respectivement à la caisse des Cobas (FIZAMI et FIFAMA) et au compte du groupement des apiculteurs, pour la pérennisation des actions de conservation (patrouilles et restauration).	
--	--	--	--	--	--

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.

*** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1		
2		
...		

22. Réseaux & Partenariats

Veillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/partenariat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1						
2						
...						

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

- 17. Nom :** Nom : Lily-Arison Rene de Roland
18. Organisation : The Peregrine Fund
19. Adresse de correspondance : Lot VA 26 AH Tsiadana, Antananarivo Madagascar
20. Numéro de téléphone : +261 20 22 67840
21. Adresse e-mail : pfundmad@iris.mg ; pfundmad@peregrinefund.org